



Numéro 33

7 octobre 2015



**COLZA :**  
Ravageurs

**CEREALES :**  
Programmes herbicides

*Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelle du début de semaine et du BSV Ile-de-France n° 33 du 6 octobre 2015. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du nord du département de Seine-et-Marne.*

*Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le guide Culture Info.plaine - Interventions d'automne.*

*Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.*

Document rédigé par :

Sébastien PIAUD  
01 64 79 30 92 / 06 07 18 17 66  
Anne PAPIN  
01 60 24 71 87 / 06 07 18 21 21

**Pôle agronomie  
et environnement**

418 Rue Aristide Briand  
77350 LE MEE SUR SEINE  
Tél. : 01 64 79 30 75  
Fax : 01 64 37 17 08  
www.ile-de-france.chambagri.fr

Avec le soutien financier de :



OPE.COS.ENR15 10/06/15

### COLZA

(2 à 8 feuilles)

#### ➤ Ravageurs

➤ **Pucerons vert** : absence d'individu.

➤ **Charançon du bourgeon terminal** : les premiers charançons commencent à être capturés. L'expérience nous montre, que le risque est généralement faible pour ce ravageur en Seine-et-Marne. A suivre.

➤ **Tenthredès de la rave** : les premiers dégâts foliaires sont observés. Le risque est moyen, surveillez les parcelles qui n'ont pas encore atteint le stade 6 feuilles.

➤ Produits utilisables : CYTHRINE L 0,25 l/ha, KARATE ZEON 0,05 l/ha...

**Condition d'utilisation des insecticides** : hygrométrie > 70 % et absence de vent.

### CEREALES

(semis à 1 feuille)

#### ➤ Rappel sur le raisonnement du programme herbicides

Le raisonnement est basé sur 4 critères :

- **Le type d'adventices et leur résistance** connue aux FOPs, DYMEs, DENs et ALS (antigraminées sulfonylurées).

- **Les restrictions d'utilisations sur sols drainés**. Reportez-vous à l'étiquette pour éviter tout risque d'erreur réglementaire.

- **Le niveau d'infestation** : un fort niveau d'infestation signifie risque de concurrence dès la levée sur la culture. Les semis plus tardifs sont en général avec des niveaux d'infestation moins importants.

- **L'alternance des modes d'action** : dans un contexte d'apparition de résistance, il est important d'alterner les modes d'action au niveau de la rotation et de la culture. Les groupes HRAC des produits doivent vous y aider.

#### ➤ Propositions de stratégies

Vulpins ou ray-grass	Semis	Stratégie herbicides
Sensibles	avant le 20 octobre	base isoproturon <sup>(2)</sup> , chlortoluron <sup>(3)</sup> , flufénacet <sup>(4)</sup> ou pendiméthaline <sup>(5)</sup> en post-levée, puis complément en sortie d'hiver
	après le 20 octobre	Application en sortie d'hiver
Résistant		Double passage à l'automne en pré ET postlevée

(2) et (3) voir exemple de produit dans tableau page suivante

(4) Exemple de produits possibles : FOSBURI

(5) Exemple de produits possibles : PROWL 400

#### ➤ Désherbage de prélevée et post-levée précoce

Il est à privilégier sur les 1<sup>ers</sup> semis qui seront à 1 feuille en fin de semaine voir semaine prochaine.

Un bon positionnement est gage d'efficacité, en particulier pour les produits à base de flufénacet à 1 feuille.

Le tableau suivant rappelle le meilleur positionnement des prochains herbicides.

		Herbicides	Mode d'action	Prélevée <sup>(1)</sup>	1 -2 Feuilles	3 Feuilles	Blé tendre	Orge d'hiver
<b>Sols non drainés</b>	Vulpin	Isoproturon <sup>(2)</sup> 1000 à 1500 g	C2				X	X
		Isoproturon <sup>(2)</sup> 800 à 1000 g + PROWL 400 1,5 l	C2+K1				X	X
		Isoproturon <sup>(2)</sup> 800 à 1000 g + FOSBURI 0,4 l	C2+ (K3+F1)				X	X
		HERBAFLEX 2 l + DEFI 2 l	(F1+C2)+N				X	X
		DAIKO 2,25 l + QUARTZ GT 1 l	(N+A) + (C2+F1)				X	X
	Ray-Grass	Chlortoluron <sup>(3)</sup> 1200 à 1800 g	C2				X	X
		Chlortoluron <sup>(3)</sup> 1200 à 1800 g + FOSBURI 0,4 l	C2 + (k3+F1)				X	X
		CONSTEL 4 à 4,5 l	C2 + F1				x	X
	Vulpin et/ou Ray-grass	TROOPER 2,2 l	K1 + K3				X	X
		FOSBURI 0,5 à 0,6 l	K3 + F1				X	X
CYLINDER 0,8 l		B + F1				X		
KALENKO 0,8 l		B + F1				X		
<b>Sols drainés</b>	Vulpin et/ou Ray-grass	FOSBURI 0,5 à 0,6 l	K3 + F1				X	X
		TROOPER 2,2 l	K1 + K3				X	X
		DEFI 3 l	N				X	X
		DEFI 2 l + CARAT 0,6 l	N + F1				X	X
		CYLINDER 0,8 l	B + F1				X	
		KALENKO 0,8 l	B + F1				X	
		TROOPER 2 l + COMPIL 0,2 l	(K1+K3) + F1				X	X

(1) Prélevée : éviter le stade pointant sauf DEFI et TROOPER appliqués seuls.

(2) Exemples de produits possibles : MATIN EL 1,6 à 2,4 l/ha, MADIT DISPERSION 1,6 à 2,4 l/ha...

(3) **ATTENTION utiliser le chlortoluron sur variétés résistantes.** Exemples de produits possibles : CHLORTOCIDE EL 2,4 à 3,6 l/ha, TOLURGAN 50 SC 2,4 à 3,6 l/ha...

Reportez-vous au guide Culture Info.plaine, interventions d'automne pour connaître les programmes herbicides complets et les restrictions d'utilisations sur sols drainés par produit.

- Pour le blé : pages 55 à 57,
- Pour l'escourgeon : pages 63-64,
- Pour la réglementation phytosanitaire : pages 83 à 90.

<http://www.ile-de-france.chambagri.fr/pro77/agronomie-grande-culture-guides-techniques>

**ATTENTION** : pour les parcelles le long des cours d'eau certains des produits cités ont les Zones Non Traitée végétalisées **incompressibles** (dont la largeur peut être importante, par exemple QUARZT GT 20 m), pour d'autres il s'agit d'une ZNT «classique» de 20 m comme TROOPER. Dans tous les cas, nous vous invitons à regarder attentivement l'étiquette du produit ou reportez-vous au tableau des caractéristiques des produits à la fin du guide culture - Interventions d'automne.



La mise en œuvre d'une stratégie agronomique de gestion des adventices se raisonne au niveau du système de culture, c'est-à-dire dans le temps avec une cohérence des principaux leviers :

- Diversifications des périodes de semis,
- Faux-semis,
- Labour occasionnel.

## Risque limaces

Les précipitations de l'ordre de 30 mm depuis deux jours sont favorables aux limaces. Surveillez leur présence avec des pièges et, si besoin, anticiper l'intervention avant le semis.

Produits possibles : SLUXX HP 7 kg/ha, METAREX INO 4-5 kg/ha...



Un semis rappuyé sans trop de cavités est moins favorable aux limaces.

## COMPOSITION des PRODUITS

Produits commerciaux	Matières actives et concentrations
Herbicides	
CARAT	flurtamone 250 g/l + diflufénicanil 100 g/l
CHLORTOCIDE EL / TORLUGAN 50 SC	chlortoluron 500 g/l
COMPIL	diflufénicanil 500 g/l
CONSTEL / VARIA	chlortoluron 400 g/l + diflufénicanil 25 g/l
CYLINDER / ALISTER	mésosulfuron 9 g/l + iodosulfuron 3 g/l + diflufénicanil 150 g/l
DAIKO / DATAMAR	prosulfocarbe 800 g/l + clodinafop 10 g/l
DEFI / ROXY 800 EC	prosulfocarbe 800 g/l
FOSBURI	flufenacet 400 g/l + diflufénicanil 200 g/l
HERBAFLEX	beflubutamide 85 g/l + isoproturon 500 g/l
KALENKOA	mésosulfuron 9 g/l + iodosulfuron 7,5 g/l + diflufénicanil 120 g/l
MADIT DISPERSION / ARELON DISPERSION / CALIPURON / ISO-STEF GT	isoproturon 500 g/l
MATIN EL	isoproturon 500 g/l
PROWL 400 / BAROUD SC	pendiméthaline 400 g/l
QUARTZ GT	isoproturon 500 g/l + diflufénicanil 62,5 g/l
TROOPER	pendiméthaline 300 g/l + flufenacet 60 g/l
Insecticides	
CYTHRINE L / CYPLAN	cyperméthrine 100 g/l
KARATE ZEON	lambda cyhalothrine 100 g/l
Antilimaces	
SLUXX HP	phosphate ferrique 3 %
METAREX INO	métaldéhyde 4 %



Retrouvez les bulletins Info.plaine, les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet.  
La Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. **Toute rediffusion et reproduction interdites**

